

Bonne Fête à vous toutes

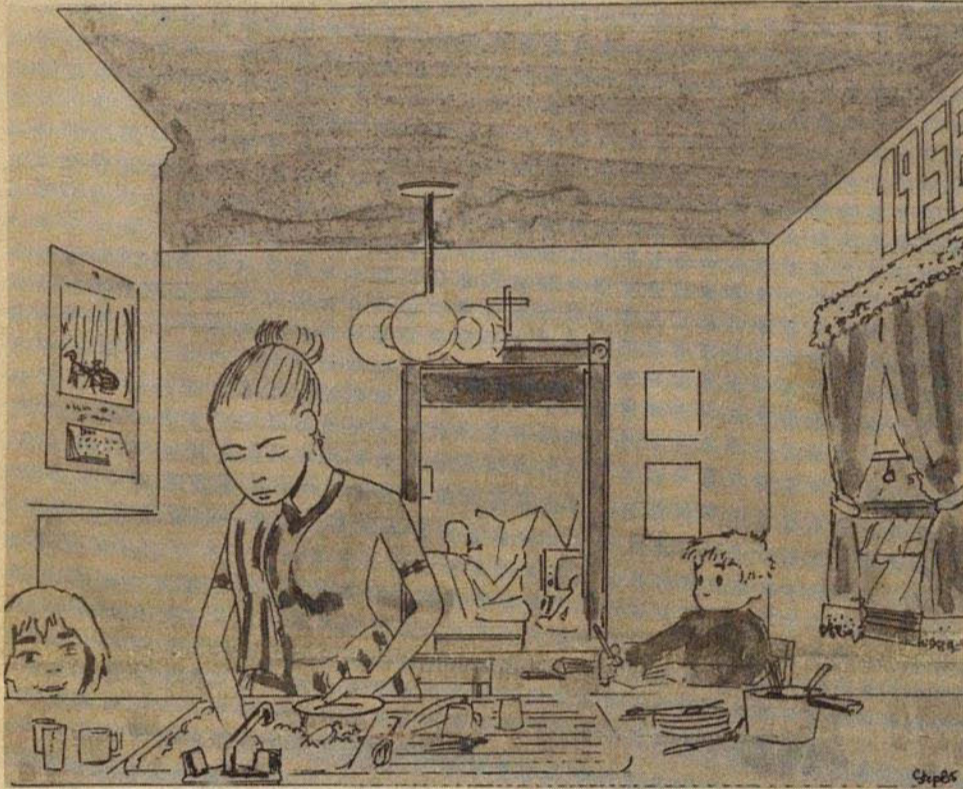


TABLEAU MATERNEL

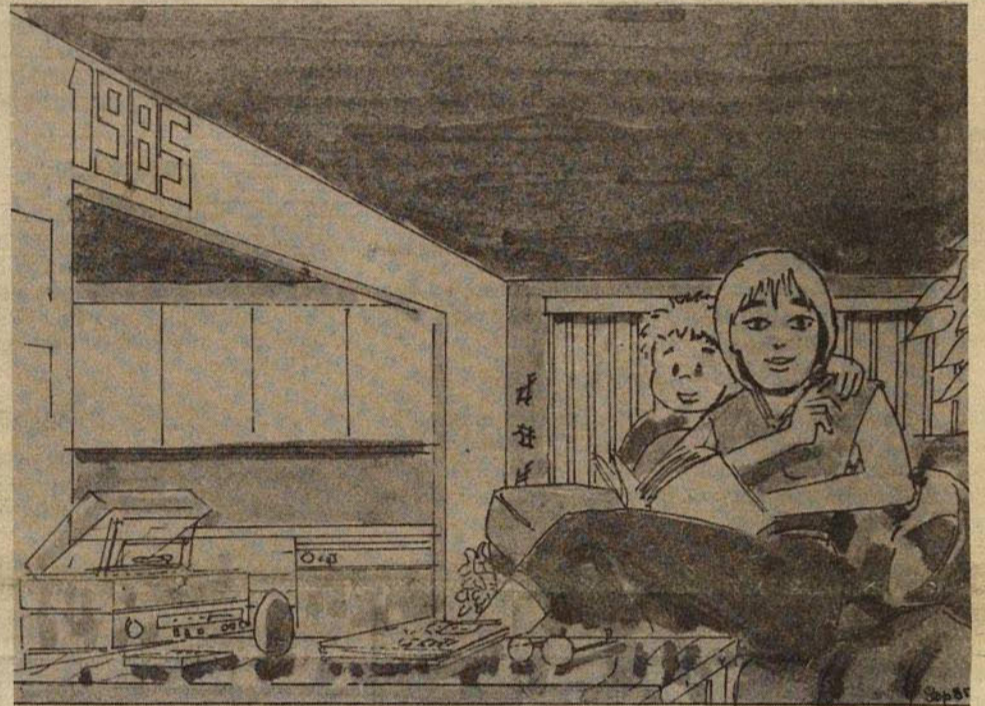
Passe trop vite le temps
Je suis adulte maintenant
Néanmoins je m'arrête un moment
Pour te dire tendrement
Que tu embellis tous les instants
De mon âme d'enfant
Ô merveilleuse maman!

J'oublie bien souvent
De te dire spontanément
Que je t'aime follement
C'est étourderie du moment!

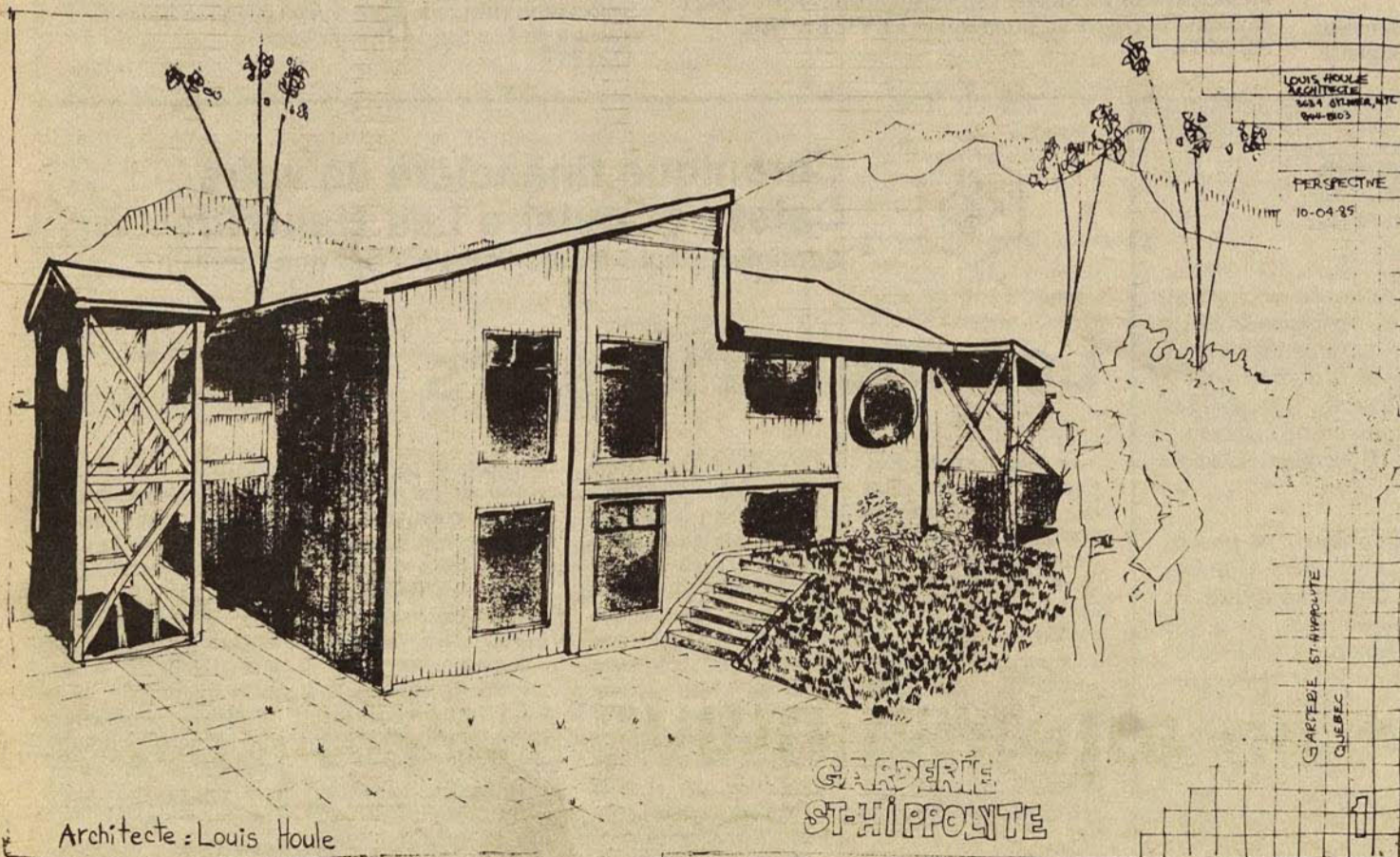
Puisses-tu demeurer éternellement
Afin de permettre à ton enfant
Au cœur souriant ou saignant
De se réfugier dans tes bras puissants
Aux fins d'y trouver baume apaisant
Que tu dispenses si largement!

Pour pallier à cet égarement
Sache qu'à partir de maintenant
Je n'aurai cesse de te dire:
"JE T'AIME MAMAN!"

Lise G. Gendron



La garderie communautaire de St-Hippolyte se construit



Une décision importante a été prise à la fin du mois de mars dernier: le conseil d'administration a opté pour la construction d'un nouvel immeuble afin d'y aménager les installations nécessaires au fonctionnement de la garderie. Les services d'un architecte, M. Louis Houle, ont été retenus; son expérience importante dans le secteur de la construction de garderies en faisait le candidat idéal. Le comité d'aménagement a fourni des données, correspondant aux attentes des parents impliqués, qui ont servi de point de départ aux travaux de l'architecte. La photo jointe, qui est celle d'une esquisse préliminaire présentée par M. Louis Houle, donne une bonne idée du type de construction prévue. Parallèlement, on a effectué des recherches pour acheter un terrain propice, c'est-à-dire qui soit situé le long du boulevard Les Hauteurs et dans la "zone-cible" (au sud de la Caisse populaire Les Hauteurs); une transaction est actuellement en cours pour acquérir un lot. Notre échéancier permet alors d'envisager le début de la construction pour le mois de juin.

D'autre part, une assemblée générale aura lieu le **VENDREDI, 17 MAI 1985**, à 19h30, à l'école Les Hauteurs, 2^{ème} cycle, afin de finaliser principalement les deux (2) points suivants: la proposition d'emprunt hypothécaire et les frais de représentation. Il est important de préciser ici que non seulement les membres existants sont invités mais aussi tous les parents d'enfants qui fréquenteront la garderie. Ces derniers pourront devenir de nouveaux membres et ainsi prendre part aux décisions et participer aux activités des comités.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Françoise Marceau (563-1637) ou Joanne Brûlé (224-2010).

Joanne Brûlé, pour le conseil d'administration de la garderie communautaire de St-Hippolyte

Architecte: Louis Houle

GARDERIE
ST-HIPPOLYTE

GARDERIE
ST-HIPPOLYTE
QUEBEC



Extraits de la dernière assemblée du conseil municipal de St-Hippolyte

Ces extraits seront approuvés lors de la prochaine assemblée du conseil municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE

À une session régulière du Conseil municipal de Saint-Hippolyte tenue le 8 mars 1985 à vingt heures dans la salle de l'école les Hauteurs, pavillon du 2e cycle à laquelle était présente:

Son Honneur le maire, Madame Huguette Blondin-Taylor.

DIVERS

Madame le Maire mentionne qu'en cette "Journée internationale de la femme", elle a participé avec un groupe de femmes voulant souligner l'événement, à une marche et par la suite à un dîner communautaire au pavillon du Lac Bleu.

Elle informe la population du récent décès de M. Léo-Guy Roy, président fondateur du Club de l'Âge d'Or de Saint-Hippolyte.

Elle félicite M. Michel Gratton qui a été élu président de la Corporation de développement économique de l'Achigan. Au niveau de la M.R.C., elle avise les personnes présentes qu'un comité inter-municipal de transport sera formé prochainement afin d'étudier les possibilités d'améliorer le transport en commun. Trois hypothèses sont en vue: Autobus voyageur — Taxi collectif et Co-voiturage. Elle précise qu'elle tiendra la population au courant de ce dossier. Elle invite M. Serge Gendron à élaborer les activités du nouveau comité "les joyeux bénévoles de Saint-Hippolyte". Ce comité s'occupe d'aider les gens en difficulté. Plusieurs réunions organisées par Francine Forget, travailleuse sociale du C.L.S.C., ont eu lieu. Un service de transport, un comptoir d'entraide alimentaire et vestimentaire ainsi que des visites à domicile pour personnes seules sont en cours.

NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Madame le Maire Huguette Blondin-Taylor, appuyé par Monsieur le conseiller François Nolasco et unanimement résolu: Que Monsieur le conseiller Charles Charron soit nommé pro-maire pour les mois de mars, avril et mai 1985.

ADOPTÉ

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Madame le Maire énumère les gros montants, entre autres: les chèques aux contracteurs responsables du déneigement de la Municipalité. Elle profite de l'occasion pour féliciter l'inspecteur municipal, M. Normand Andrique pour la bonne surveillance en particulier lors de la tempête qui a eu lieu cette semaine.

ÉTAT DES REVENUS & DÉPENSES — 1985

Madame le Maire mentionne que conformément à l'article 176.4 du Code municipal, le Secrétaire-trésorier dépose au Conseil, un état de revenus et dépenses de la Corporation depuis le début de l'exercice financier.

Concernant les revenus, Monsieur Rosaire Sénécal, secrétaire-trésorier précise qu'environ 80% des comptes de taxes ont été payés et que 15% des dépenses ont été effectuées depuis le début de l'année.

Monsieur le conseiller Charles Charron félicite Monsieur Rosaire Sénécal pour la bonne gestion de la Municipalité.

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 966 du Code municipal; Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles Charron, appuyé par Monsieur le conseiller François Nolasco et unanimement résolu: Que les comptables Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et associés soient nommés vérificateurs pour l'année 1985; l'un d'eux est un résident saisonnier.

ADOPTÉ

ENGAGEMENT DU CONSEILLER TECHNIQUE

ATTENDU que lors de l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 1985, un poste cadre de Conseiller technique avait été créé;

ATTENDU les applications reçues à l'occasion de l'offre d'emploi publique publiée par la Municipalité, notamment dans la Presse et l'Écho du Nord;

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Nolasco, appuyé par Monsieur le conseiller Charles Charron et unanimement résolu: Que Monsieur Sylvain Vanier soit engagé comme conseiller technique au salaire de 18 000.00\$ par année à compter du 11 mars 1985 et sujet à une période d'approbation de six mois.

ADOPTÉ

REPRÉSENTANT AU C.R.D.L.

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Jacques Roussel; Il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Bonin, appuyé par Monsieur le conseiller Charles Charron et unanimement résolu: Que Monsieur le conseiller François Nolasco soit nommé représentant de la Municipalité auprès du Conseil régional de développement des Laurentides.

ADOPTÉ

REVICENTRE

ATTENDU l'existence du programme REVICENTRE; ATTENDU les conditions requises par le ministère des Affaires Municipales pour obtenir l'admissibilité de Saint-Hippolyte à ce programme;

ATTENDU la détérioration du village et la nécessité d'une intervention concertée pour le revitaliser;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles Charron, appuyé par Monsieur le conseiller François Nolasco et unanimement résolu:

1) d'accepter comme centre-village le secteur comprenant les lots:

P 28B — nord et sud du chemin du Lac-de-l'Achigan;

29A — au complet;

29B — au complet;

P 29C — est du chemin du Lac-des-l'Achigan;

P 29C — rue Bourget et environs;

45 — au complet;

plus précisément décrit sur le plan 6331-1 en date du 25 février 1985;

2) d'accepter le rapport de la firme B.P.L. et associés concernant l'analyse d'admissibilité;

3) de demander officiellement au ministère des Affaires Municipales de considérer l'admissibilité du centre-village de Saint-Hippolyte au programme REVICENTRE.

ADOPTÉ

PRIORITÉS PROVINCIALES

ATTENDU les diverses rencontres avec les représentants du ministère des Transports;

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Nolasco, appuyé par Monsieur le conseiller Charles Charron et unanimement résolu: Que sur les travaux à effectuer aux chemins provinciaux du territoire de Saint-Hippolyte, les priorités suivantes soient considérées:

Construction: Chemin du Lac Bertrand. Buton dans le village. Buton sur le chemin du Lac Connelly à l'intersection de la 104ième avenue.

Réparations: Pavage sur le chemin du Lac-au-Pin-Rouge. Pavage sur le chemin du Lac-de-l'Achigan. Courbe sur le chemin des Hauteurs Nord et glissières de sécurité sur le chemin des Hauteurs. Courbe sur le chemin des Hauteurs Nord: "Côte à mouton" ou "Côte à Coutu". Chemin Lac Connelly, du chemin Kilkenny jusqu'à la 145ième avenue; et que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur René Blouin, député de Rousseau ainsi qu'aux autorités provinciales.

ADOPTÉ

LUMIÈRES DE RUES

CONSIDÉRANT que les demandes faites par des citoyens pour l'installation d'une lumière de rue rencontrent les normes actuelles;

Il est proposé par Madame le maire Huguette Blondin-Taylor, appuyé par Monsieur le conseiller Réal Bonin et unanimement résolu: Qu'une requête soit faite à Hydro-Québec afin de faire installer une lumière aux endroits suivants:

— Face au 92-51ième avenue;

— Face au 111-51ième avenue;

— Au bout de la 65ième avenue;

— Près du 124-388ième avenue;

Malheureusement la demande pour la pose d'une lumière face au 12-411ième avenue n'étant pas conforme aux exigences, doit être refusée.

ADOPTÉ

RECOMMANDATIONS DE SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU les recommandations du comité responsable pour le soutien financier à être apporté aux associations à but non lucratif oeuvrant dans la Municipalité de Saint-Hippolyte;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Bonin, appuyé par Monsieur le conseiller François Nolasco et unanimement résolu: Que les montants suivants soient accordés pour l'année 1985 aux organismes ci-dessous mentionnés:

Club récréatif du Lac Bleu 3 000.00\$ dont 2 000.00\$ et des lacs environnants: pour diminuer la dette;

Hockey et patinage 25.00\$ par jeune inscrit au hockey à St-Antoine et

artistique: au patin artistique à St-Jérôme;

L'Association du 450.00\$

Lac-en-Coeur:

L'Age d'Or: 500.00\$

Association culturelle et ré- 5 000.00\$ plus 270.00\$

créative du Lac des 14 Iles: formation

ADOPTÉ

LE SENTIER



Ce journal communautaire se veut le reflet de notre communauté, un moyen de communication et un ajout à la vie culturelle de notre région. Les textes de ce journal ont été écrits par des citoyens de Saint-Hippolyte et des environs.

Mise en page: Louise Bélair, Nicole Chauvin, Thérèse Labrosse, Diane Monast, Marielle Lefebvre, Jeannine Contant.

Exécutif: Monique Beauchamp, André Bourdeau, Lise B. Gendron.

Distribution: André Bourdeau.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au Journal Le Sentier, C.P. 267, Saint-Hippolyte, J0R 1P0. Les textes dactylographiés et signés, non dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos noms, adresse et numéro de téléphone. Pour renseignements, composer: 563-5065 ou 563-2558.

To all our english citizens, you are welcome to write us your comments and your texts.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.



Chronique financière de votre Caisse populaire Les Hauteurs

Administrateurs d'organismes à but non lucratif

Les taux d'intérêts

Le taux d'intérêt réel, c'est la différence entre le taux d'intérêt nominale et le taux d'inflation. Par exemple, si vous empruntez pour l'achat d'une automobile à un taux de 13% par année pour une période de quatre ans et que le taux d'inflation sur cette période est de 5% en moyenne par année, le taux réel sur votre emprunt sera de 8%.

L'évolution des taux

d'intérêts à long terme revêt une importance capitale pour nous tous. Le comportement des particuliers en matière d'épargne et d'emprunt est dans une bonne mesure affecté par l'évolution des taux d'intérêts réels à long terme. Pour arrêter plusieurs décisions financières, il faut établir ce que sera le niveau des taux d'intérêts à long terme.

Bref, le taux d'intérêt

constitue un paramètre central de la prise de décision pour tous les agents économiques des secteurs privé et public. Il est difficile de mesurer les anticipations des agents économiques en ce qui concerne le taux d'inflation. L'histoire nous a appris qu'à l'exception des périodes de guerre ou de crise, ces deux variables (intérêt nominale et taux d'inflation) connaissent une relative

stabilité. Le passé récent a clairement démontré que l'évolution de l'économie peut connaître une variabilité beaucoup plus forte. Les taux d'intérêts sont devenus volatiles et le taux d'inflation a été plus variable.

Ce texte a pour but de faire dégager certaines perspectives sur l'évolution future des taux d'intérêt à long terme.

Jean-Paul Amyot, directeur



Club Optimiste

Le Club Optimiste est heureux d'annoncer la mise sur pied d'un "Club Optimiste Junior". Ce Club est formé de jeunes de moins de 14 ans, qui se réuniront dans diverses activités. Ils auront leur propre comité exécutif et rendront compte de leurs besoins et activités, à celui qui, avec son épouse, a mis tout en marche pour que ce club prenne forme: Denis Gascon. Merci à Denis et Thérèse Gascon pour cette belle réalisation.

Pour information

563-3803

L'exécutif de ce nouveau club se compose du Président Daniel Gascon, Vice-Président Francis Lefebvre, secrétaire Christina Lamoureux, trésorier Jean-François Lachance. Les directeurs sont Stéphane Boutin, Vincent Holte, Denis Jr. Gascon, Yanick Brochu, Steven Healy, Julie Chevalier, Patrice Goyer.

Club Octogone

Le 24 mars dernier, avait lieu l'intronisation des nouveaux membres du Club Octogone. La

bannière a été remise à son président Benoit Corbeil qui était heureux de nous présenter son exécutif. Ce club a plusieurs projets et il semble que ses membres ne s'ennuieront pas.

Futur président

Les past présidents du Club Optimiste réunis en conseil ont désigné monsieur Bertrand Francoeur pour être le prochain président du Club. Monsieur Francoeur a accepté cette lourde tâche et il entrera en fonction le 1er octobre prochain. Félicitations à Bertrand et Denise et bonne chance.

Semaine du respect de la loi

Du 19 au 25 mai, se tiendra la semaine du respect de la loi. Des personnes ressources seront présentes aux réunions que le Club Optimiste tiendra avec les parents et avec les enfants, pour donner des conseils à tous sur la façon de réagir devant différentes situations. Des affiches seront exposées dans les endroits publics pour indiquer où et quand se tiendront ces réunions.

Pavillon Optimiste

Un comité du Club Optimiste formé pour voir à la construction d'un pavillon Optimiste à St-Hippolyte eut une rencontre avec les autorités municipales pour leur présenter une es-

quisse de ce que pourrait être un tel pavillon et discuter avec eux d'une éventuelle collaboration. Les autorités prennent cette offre en considération et doivent rendre une réponse bientôt.

M. Boudreau

Protection incendie améliorée

Saviez-vous que... vos pompiers volontaires ont suivi des cours intensifs de perfectionnement à l'Académie Québécoise des Pompiers à Mirabel?

Ils ont tous suivi les cours de base, utilisation d'appareil respiratoire, opération d'auto-pompe et prévention

des incendies. En plus des techniques sécuritaires assimilées par nos pompiers volontaires, ils sont en mesure d'offrir à la population un service plus approprié et efficace en cas d'incendie.

Une meilleure formation pour nos pompiers équivaut à meilleure

protection pour la population.

Cette formation fut rendue possible grâce à la collaboration de la municipalité de St-Hippolyte. L'Association des Pompiers Volontaires en remercie les responsables.

André Brault, prés.

Procédures à suivre pour une demande d'installation sanitaire

1. Une demande de permis doit être faite et signée par le requérant au bureau de l'Hôtel de Ville.
2. Un trou de six (6) pieds de profondeur doit être creusé à l'endroit projeté pour le champ d'épuration, sur le terrain du propriétaire.
3. Suite à ces procédures, l'inspecteur se rendra sur les lieux pour constater l'état du sol, il suggérera quel type de champ d'épuration pourra être fait et il émettra le permis s'il y a lieu.
4. Une fois les travaux terminés; comme par les années précédentes, les appels pour inspection afin de recouvrir les travaux seront acheminés comme suit:

— pour les appels reçus avant 11h00, l'inspection sera faite entre 13h30 et 16h30 dans la même journée;

— pour les appels reçus après 11h00, l'inspection sera faite le jour ouvrable suivant entre 9h00 et 12h00.

Normand Andrique,
Inspecteur municipal

Les coulisses municipales

ZONAGE AMENDE...

Hippolytois(e), vous aurez à vous prononcer sur les nouveaux règlements d'urbanisme et ce, dans le cadre d'une consultation, mise de l'avant par le conseil municipal, les 18 et 25 mai prochain.

Il est impératif d'assister MASSIVEMENT à ces assemblées publiques, afin de connaître toutes les implications immédiates de cette réglementation, connaissance qui nous amènera à CONFIRMER ou INFIRMER notre acceptation.

Ce nouveau zonage comporte de grands changements quant à la vocation des terrains. Il est donc extrêmement important d'en connaître toutes les implications avant de se prononcer.

Notre avoir géographique regorge de richesses naturelles non exploitées et il serait dommage que, par notre abstention, une nouvelle réglementation soit adoptée, délaissant ainsi cette richesse, ce qui n'est sûrement pas le voeu de la majorité hippolytoise!

Participons tous à ces assemblées afin de connaître exactement la portée de ce nouveau zonage.

C'EST UNE QUESTION DE GROS BON SENS...

A votre agenda: samedi 18 mai, 10:00 a.m., École Les Hauteurs, 2e cycle; samedi 25 mai, 10:00 a.m., Pavillon Lac Bleu.

Lise B. Gendron

Règlements d'urbanisme

Il y a déjà plusieurs mois, le Conseil municipal a formé un comité d'élus municipaux, de membres de la Commission d'urbanisme, de fonctionnaires de même que d'urbanistes-conseils engagés par la Municipalité, afin de réviser les règlements d'urbanisme, c'est-à-dire: les règlements de permis, construction, lotissement et zonage.

Ce travail est maintenant terminé et

a été approuvé comme projets de règlements par résolution du Conseil municipal à son assemblée du 12 avril 1985.

Ces projets vous seront soumis pour consultation lors de deux assemblées publiques qui auront lieu le 18 mai 1985 à 10:00 heures à l'école les Hauteurs, pavillon du 2ième cycle de même que le 25 mai 1985 à la même heure au pavillon du Lac Bleu.

Lors de ces réunions, Madame le Maire et les urbanistes qui ont travaillé sur ces projets vous expliqueront les principaux changements.

Afin de vous permettre d'étudier les modifications de plus près, nous reproduisons ci-dessous un résumé préparé par M. Yves Archambault, urbaniste.

Rosaire Senécal,
Directeur des services
(Secrétaire-trésorier)

Information sur la réglementation d'urbanisme dans la municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte

1° L'obligation d'adopter une réglementation d'urbanisme

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités d'une région sont regroupées à l'intérieur d'une municipalité régionale de comté. La Municipalité régionale de comté, ou MRC, doit préparer un schéma d'aménagement qui indiquera dans les grandes lignes les orientations d'aménagement et le développement de la MRC. Durant cette période, c'est la MRC, à l'aide du Règlement de contrôle intérimaire, qui contrôle le développement au niveau municipal, à moins que la réglementation locale soit satisfaisante.

Actuellement, une municipalité doit donc adopter ou modifier sa réglementation si elle désire se soustraire au contrôle de la MRC. De plus, lorsque la MRC aura adopté son schéma, toutes les municipalités devront avoir une réglementation d'urbanisme conforme.

2° Le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme

Le plan d'urbanisme de la municipalité est un document qui présente les grandes orientations d'aménagement de la municipalité. Comme ce document doit suivre les orientations contenues dans le schéma d'aménagement de la MRC, il ne peut entrer en vigueur avant l'adoption du schéma de la MRC.

Les études en vue de l'élaboration du plan d'urbanisme ont quand même été réalisées sur le territoire de la municipalité puisqu'elles sont nécessaires à l'élaboration de la réglementation d'urbanisme. laquelle entre en vigueur dès son adoption, suite aux procédures de consultation prévue par la loi.

Le Règlement d'urbanisme que veut adopter le Conseil de la municipalité est donc l'aboutissement de plusieurs réflexions. Il présente une image du développement souhaitable que devrait connaître la municipalité dans les années à venir. Basé sur une connaissance aussi complète que possible des caractéristiques du milieu physique et humain de notre milieu, le Règlement d'urbanisme propose une organisation spatiale des diverses occupations de notre territoire, qui se veut la plus optimale possible, compte tenu du difficile équilibre qu'il faut atteindre entre la qualité de l'environnement du milieu et la mise en valeur de ses divers potentiels.

Le Règlement d'urbanisme comprend quatre règlements (permis et certificats, lotissement, construction, zonage), tous adoptés distinctement mais interreliés. Il est complété par le Règlement de tarification, lequel fixe le coût des divers permis.

3° Le Règlement de zonage

Le territoire municipal est réparti en zones pour des fins d'identification et de réglementation de usagers. Ces zones sont désignées, dans le règlement et sur le plan de zonage, par des lettres référant à la nature prédominante dans la zone.

Une grille indique pour chaque zone les usages permis ainsi que les marges à respecter.

Les types de zones prédominantes sont les suivants:

- H: Habitation
- C: Commerce et affaires
- V: De réserve
- P: Communautaire
- I: Industrie
- R: Rurale

Règles générales:

● Un terrain ne peut être occupé que par un seul bâtiment principal, sauf dans les zones agricoles. De plus, dans les zones décrétées agricoles par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, les utilisations agricoles sont permises à la condition de res-

pecter les normes du ministère de l'Environnement et du présent règlement.

● Dans une zone, seul sont autorisés les usages principaux énumérés au présent règlement, tels qu'indiqués sur la grille des usages.

● Un usage commercial domestique, c'est-à-dire l'opération d'une activité commerciale à l'intérieur de sa propre résidence, est permis dans toutes les zones, moyennant certaines restrictions concernant notamment la taille et le type d'activité.

● Les ventes de garage sont autorisées dans toutes les zones, mais leur durée est limitée.

Règles particulières:

C'est dans le Règlement de zonage que l'on retrouve les dispositions portant sur les éléments suivants:

- Marges et cours
- Usages dérogatoires
- Revêtements extérieurs
- Aménagement des espaces libres
- Clôtures, haies
- Stationnement
- Enseignes

4° Le Règlement de lotissement

Pour obtenir un permis de construction, il est maintenant obligatoire d'avoir un lot cadastré. Le Règlement de lotissement régit les modalités applicables à la subdivision des lots.

En plus de spécifier les exigences relatives à la subdivision de lots, comportant ou non l'ouverture de nouvelles rues, c'est dans le Règlement de lotissement que l'on retrouve les superficies minimales des lots.

Dans le cas des lots non desservis par un réseau d'aqueduc et d'égout, la superficie minimale des lots est la même que celle apparaissant au Règlement de contrôle intérimaire de la MRC, ce afin de respecter les normes du ministère de l'Environnement. Cette superficie est de 3000 m², et de 4000 m² pour les terrains en bordure des lacs et des cours d'eau.

Afin de s'assurer que tout nouveau lotissement ou, en général, que toute opération cadastrale soit conforme au règlement, il faut obtenir un permis de lotissement à cet effet de l'inspecteur des bâtiments.

5° Le Règlement de construction

C'est à l'intérieur du Règlement de construction que sont énumérées les normes de construction applicables sur le territoire de la municipalité.

Le Règlement de construction assure que chaque construction nouvelle sera conforme aux dispositions du Code national du bâtiment. Toute nouvelle construction doit être autorisée par l'inspecteur des bâtiments, qui émet les permis à cet effet.

Une permis de construction est également requis pour des modifications majeures ayant pour effet de modifier une construction.

Un permis de réparation est requis pour la réfection des composantes majeures. Toutefois, un permis n'est pas requis pour les mêmes réparations nécessitées par l'entretien régulier.

Un permis de démolition est requis pour la démolition d'un bâtiment.

6° Le Règlement de permis et certificats

C'est à l'intérieur de ce règlement que sont décrites les modalités de demande et d'émission des divers permis.

La responsabilité de l'émission des permis et de l'application de la réglementation d'urbanisme appartient à l'inspecteur des bâtiments.

Il faut donc consulter l'inspecteur des bâtiments avant d'entreprendre des travaux.

Des pénalités sont prévues pour les personnes qui contreviennent aux règlements d'urbanisme.

Club de l'âge d'or

Avis de convocation: assemblée générale annuelle mercredi 8 mai 1985 à 7:30 p.m. Bivouac. Bienvenue à tous les membres actifs.

Semaine de l'âge d'or du 19 mai au 26 mai. Dimanche 19 mai, au Bivouac, de 11 hrs. à 9:00 p.m. Journée au spaghetti pour les fonds du nouveau local.

Samedi 25 mai 1985 au garage municipal à 6:30 p.m. souper et soirée de danse et fêtons la fête des Mères et quelques couples pour leur 40e anniversaire de mariage. Surprises et invités d'honneur. L'orchestre de Roger Thériault nous fera danser.

Dimanche 26 mai 1985, journée nationale pour gens âgés du Québec. Messe à 11 hrs. a.m. de l'âge d'or avec les jubilaires du 40e anniversaire de mariage. M. Mme Jean Laframboise, Mme Wilfrid Dagenais, etc... Cette messe sera suivie d'un buffet fromage avec vin à l'école du 2e cycle, offert en collaboration avec l'âge d'or et la municipalité qui veut bien collaborer avec nous. Des invités d'honneur et des petites surprises seront de la partie ainsi que musique et danse.

Bienvenue à tous, pour toutes informations et réservations pour le souper, communiquer au 563-3282 Thérèse, 563-2486 Lucienne, 563-2338 Yvette.

Pièce de théâtre

L'auteur

L'auteur de la pièce «Le bonheur d'Henri», Mme Elizabeth Bourget, fut la première finissante du cours d'écriture dramatique à l'école nationale de théâtre du Canada, en 1978.

A l'automne de la même année, sa pièce «Bernadette et Juliette ou la vie, c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer» est jouée par Les Pichous, troupe dont elle deviendra alors membre et qui produira «Fais-moi mal juste un peu» (1980) et «Songe pour un soir de printemps» (1981).

Elizabeth Bourget a également écrit «Bonne fête maman» (montée par le théâtre d'été L'Escale, reprise par la compagnie Jean Duceppe et présentée à la télévision de Radio-Canada l'automne dernier), ainsi que «En ville», portée à la scène par la compagnie Jean Duceppe en 1982.

La troupe

La troupe de théâtre du Coq-l'Oeil est née en septembre 1982, d'un groupe de personnes ayant suivi des cours d'interprétation théâtrale au Cégep Lionel-Groulx de Ste-Thérèse.

Fondé par Monsieur Jean-Robert Rémillard, alors directeur de l'option théâtre du Cégep Lionel-Groulx, le théâtre du Coq-l'Oeil est maintenant dirigé par le comédien André Gosselin.

Le théâtre du Coq-l'Oeil s'est fait connaître tant à Ste-Thérèse qu'à St-Eustache, Laval, St-Jérôme et Montréal, en

À ne pas manquer

Les joyeux bénévoles de St-Hippolyte vous invitent cordialement à leurs prochaines journées d'activités qui auront lieu les vendredis 10 et 24 mai à l'endroit habituel, soit au Pavillon du Lac Bleu (chemin du lac Bleu) aussi nommé Chemin du lac Connelly Sud — jusqu'à la 59e avenue et surveillez l'affiche du pavillon.

A l'horaire de ces journées:

10:00 - Activités libres (suggestion — traditionnelle marche de santé)

11:30 - Dîner communautaire (on apporte

son lunch)

13:00 - Vendredi 10 — causerie avec thème: Les assurances. Expert invité: courtier en assurances.

Vendredi 24 — journée spéciale Hobby (passe-temps).

Vous collectionnez les papillons, la monnaie, les timbres?

Vous tricotez, dessinez, bricolez?

Vous aimez les sports, les sciences, les voyages?

Venez nous en parler, apportez vos chef-d'oeuvres*

15:00 - Rencontre de l'exécutif du club des

présentant la première année, quatre extraits de «Fridolinades» de Gratien Gélinas et, l'an dernier, une comédie musicale de Denis Chouinard, intitulée «Jackpot».

Le théâtre du Coq-l'Oeil est une société à but non lucratif.

La pièce

L'action de la pièce se déroule au douzième étage d'un grand édifice de Montréal, dans les bureaux d'un fabricant de céréales, la compagnie Bon matin.

On y retrouve le personnel d'une agence de publicité soit la directrice Briolange Lachance, Charlotte son adjointe et sa dévouée secrétaire Johanne.

Au lever du rideau, c'est un climat de surexcitation générale. Tout le personnel de l'agence est sur les dents. Le gagnant du concours de promotion de la céréale Bon matin, un certain Henri Lemieux, qui a gagné ni plus ni moins que... le BONHEUR est introuvable!

Où est Henri Lemieux? Qui est Henri Lemieux? Se présentera-t-il enfin pour venir chercher son prix? Et si oui, qu'en fera-t-il de ce prix?

C'est sur ces angoissantes questions que s'ouvre «Le bonheur d'Henri».

Pièce de théâtre au Cégep de St-Jérôme, le 4 mai à 20:30. Prix du billet: \$5.00 pour adulte, \$3.00 pour étudiant.

Journée mondiale de prière

Dans le cadre de la journée mondiale de prière pour les vocations et de l'Année Internationale de la Jeunesse, a eu lieu le 27 avril dernier, en la basilique Notre-Dame, une célébration eucharistique présidée par Mgr. Jude St-Antoine.

Participaient aussi à cette célébration, MM. Alain Piérard et Hendrik Bouman, tous deux résidents de St-Hippolyte. MM. Piérard et Bouman ont enregistré un microsillon d'inspiration religieuse l'automne dernier dans le studio André Perry à Morin Heights.

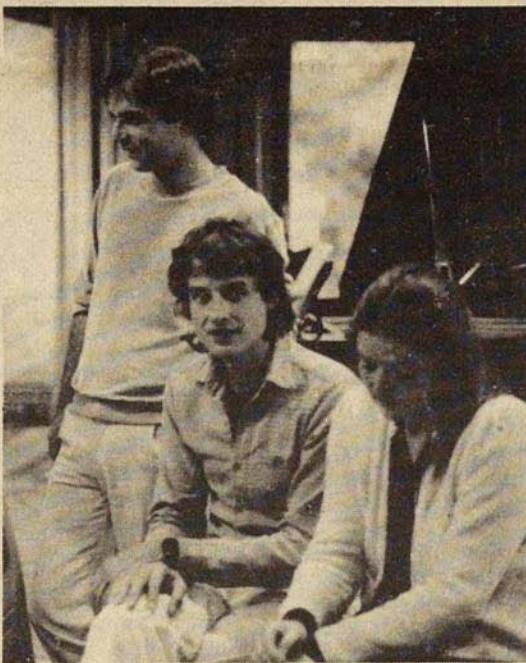
Lors de cette soirée, l'oeuvre intégrale du microsillon «TU ME CHERCHES» composé par Alain Piérard de même que d'autres oeuvres inédites ont été interprétées par un orchestre de 50 musiciens et les 200 Petits Chanteurs du Mont-Royal, tous dirigés par Hendrik Bouman.

Lors de cette célébration, 6 jeunes d'ethnie différente ont lu les messages de paix, ayant été entérinés au Congrès International sur l'Unité Mondiale des Jeunes à Auroville, fondé par Sri Aurohino en Inde, auquel congrès par-

ticipaient M. Mme Aravincla, tous deux demeurant à St-Hippolyte. Les seuls participants en provenance du Canada. Comme autres résolutions qui ont été suggérées lors de ce congrès, notons l'abolition de la course aux armements, la reconnaissance à l'auto-détermination et l'arrêt des conflits entre nations. Les profits de cet événement ont été offerts afin de venir en aide à l'Éthiopie.

Félicitations à ces deux présidents pour leur implication vers un monde meilleur.

André Bourdeau



Plage municipale

Joyeux Bénévoles.

Tout le monde est invité; le tout est gratuit et les sourires sont fournis. On y arrive quand on peut et on en repart quand on veut; apportez-nous vos idées et suggestions pour de futures activités, pour la prochaine rencontre: amenez vos voisins et amis. Ne nous oubliez pas parce que nous, nous ne vous oublions pas.

A bientôt.

Serge Gendron,
président
Joyeux Bénévoles

A partir de maintenant, toutes les personnes désirant avoir accès à la plage, devront présenter une carte d'accès, disponible à la Mairie de St-Hippolyte. Une carte par compte de taxes sera remise: donc, si vous louez un ou des chalets, vous obtiendrez une carte par chalet, que vous pourrez mettre à la disposition de vos locataires.

Pour obtenir votre carte:

- Présentez-vous à la Mairie
- Commandez-la par la poste ou par téléphone.

Claude Vadeboncoeur

(C.L.S.C.)

Nouvelles du point de services de Saint-Hippolyte

Une permanence est assurée le jeudi et le vendredi de 9h00 à 16h30 au point de services du C.L.S.C. situé au deuxième étage de l'hôtel de ville de St-Hippolyte. Si vous avez des préoccupations au niveau de la santé que vous aimeriez lire dans ce journal, veuillez me le communiquer au 563-2221.

Groupe support sur l'obésité

Actuellement un groupe de réflexion tente de s'organiser afin de réfléchir sur les différentes difficultés engendrées par l'obésité. Se supporter mutuellement, s'informer sur des bonnes habitudes alimentaires et faire l'exercice par la mise sur pied d'un cours de conditionnement physique, deviennent les objectifs fixés par les personnes désirant participer au projet. Si tu es intéressé, communique avec le point de services.

Clinique de rince-dents

La dernière distribution s'est faite jeudi le 4 avril dernier. Si vous désirez vous procurer des sachets, communiquez avec le point de services.

Clinique de vaccination

Les cliniques ont lieu désormais à tous les premiers mardis du mois au Bivouac. Nous procédons maintenant par rendez-vous afin de limiter le temps d'attente. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez communiquer au 431-2221.

Cours prénatals

Il serait possible d'offrir un cours sur place à Saint-Hippolyte à la condition de recruter six (6) couples de futurs parents. Donc, il est important de communiquer avec nous dès la confirmation de votre grossesse.

Cours pour les multiparés

Le C.L.S.C. offre des cours prénatals pour les couples attendant un deuxième enfant. Ce cours se veut adapté au besoin des femmes vivant une deuxième ou troisième grossesse.

Francine Forget

Travailleuse communautaire
source: Francine Forget, 563-2221



Informations sur la Chambre de Commerce

Prenez contact avec nous!

Complétez, détachez, affranchissez et retournez-nous directement cette fiche par la poste, dès aujourd'hui.

- Veuillez m'informer davantage sur la présente
- J'aimerais rencontrer un conseiller concernant le projet du bottin local

Décrivez brièvement les activités de votre commerce.
Ex.: contracteur en excavation, épicerie, comptable, etc...

Êtes-vous actif toute l'année ou seulement en saison?

Nom de l'entreprise, organisme

Nom du responsable

Fonction

Adresse

Code postal

Téléphone: ()

Bottin local

Nous aimerions ajouter au babillard communautaire, l'inventaire des services publics disponibles à St-Hippolyte.

Pour ce faire, il nous faut la collaboration des commerçants de tous genres. Vous vendez du bois ou rédigez des rapports d'impôt, vous opérez une épicerie, un centre d'accueil, etc... dites-le nous!

Servez-vous du coupon et retournez-le au C.P. 263. Ne tardez pas car vous serez les premiers déçus de ne pas voir votre nom dans le bottin.

Aidez-nous à vous aider et complétez le coupon-retour.

Nous aimerions souligner la venue de ces nouveaux membres: Louise Laquerre — Normand Landreville — Dépanneur Claire & Maurice — Michel Alarie — Raymond Pouliot — Roger Dumoulin — Francine Jodoin. Cordiale bienvenue au sein de notre association.

Bilan: Ringuette

La période Hiver '85 a démontré par la participation des 18 filles âgées de 7 à 12 ans que la ringuette est une discipline sportive correspondant au besoin des jeunes de St-Hippolyte.

Les joueuses de la ringuette remercient M. Emile Beauchamps, les parents pour leur déplacement, le Club Optimiste et la Municipalité pour leur avoir permis de jouer à l'intérieur et le directeur des loisirs pour sa collaboration.

Les responsables de la ringuette veulent remercier aussi tous les parents (les mères, en particulier) les jeunes (garçons et filles de 12 à 15 ans), les arbitres, Nathalie Gratton et le Comité du Festival des Neiges '85

qui ont rendu possible la présentation des parties d'exhibition lors du Festival.

Cette année sera l'année de la ringuette à St-Hippolyte. Nous vous informerons sur son histoire, les règles du jeu, l'équipement nécessaire...

Nous croyons qu'il est du devoir des responsables des sports et des loisirs de St-Hippolyte d'aider les jeunes filles à participer à un sport de glace et de leur donner une place sur nos patinoires au même titre que les garçons.

Renseignements: Réal Laroche 224-4290, Raymond Désy 224-7544



Apparaît sur la photo de gauche à droite en haut Réal Laroche, entraîneur, Raymond Désy, entraîneur, de gauche à droite en bas Pierre Poitras, parent arbitre, Jacques Boulanger, parent-arbitre.

La ringuette et nous...

Notre saison de ringuette est terminée et nous avons bien apprécié nos instructeurs Raymond Désy et Réal Laroche. Nous avons joué à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour le festival des Neiges, nous avons joué contre les Mères et ça finit 4 à 4. Nous n'avons pas aimé les arbitres parcequ'ils ne donnaient pas de puni-

tion. Nous avons aimé aller jouer à la ringuette à la Récréasport. En dernier nous avons fait une fête et on a mangé des beignes et du gâteau, ensuite on a revu le vidéo de la partie les "Mères" contre les "filles".

L'an prochain, venez jouer à la ringuette avec nous. Vous allez avoir du plaisir. Même

si vous ne savez pas patiner ce n'est pas grave. Vous allez apprendre très facilement. C'est facile pour celles qui sont habituées, sinon vous allez vous y adapter, mais c'est fini, alors à l'année prochaine.

Au revoir!

Annic Boulanger
Julie Chevalier



Ça devient une habitude...

En effet, pour la 2^{ème} année consécutive, MARC LEFEBVRE, membre de l'Equipe du Québec de Ski Acrobatique, remportait le championnat provincial "Coupe Sealtest 85" en ski acrobatique.

Marc participait également à la coupe du monde Junior en France et aux championnats canadiens à Calgary.

C'est de bon augure pour les Olympiques de 1988. Voilà un Hippolytois qui va de l'avant et représente très bien notre municipalité.

BRAVO MARC.

Le soccer: est-ce que ça vous intéresse?

Avec la fonte des neiges et les jours un peu plus chauds, les jeunes ont troqué patins et skis pour bicyclettes et ballons. Peut-être s'interrogent-ils sur l'activité qu'ils choisiront cet été?

Depuis déjà deux ans St-Hippolyte s'est dotée d'une nouvelle activité: le soccer. Au début, sous la responsabilité du Club Optimiste et par la suite lorsque j'ai pris la relève nous avons accueilli en moyenne une cinquantaine de jeunes filles et garçons de 5 à 13 ans, à l'été comme à l'automne.

Comme toute nouvelle organisation, nous avons des difficultés: recrutement d'entraîneurs, mobilisation des jeunes, intérêt de la population. Nous nous sommes enrichis de ces expériences et l'intérêt démontré par les jeunes, nous a encouragé à poursuivre ce projet.

Voici donc comment nous envisageons l'été à venir. Le Parc Connelly se transformera, pour nous offrir un terrain règlementaire: ceci nous permet d'envisager la possibilité de nous intégrer à la Ligue de Soccer des Laurentides et d'offrir à nos jeunes, une compétition plus intéressante avec les clubs de la région (St-Antoine, St-Sauveur).

Il est donc primordial de former une association ici même à St-Hippolyte. Déjà quelques individus se sont montrés intéressés à l'idée et la première réunion a eu lieu le 16 avril. Ce groupe se chargera de la publicité, de la recherche de commanditaires et de bénévoles comme instructeurs et de la trésorerie. L'Association

Régionale nous assurera une formation pour les instructeurs et nous fournira une cédule pour la saison.

Nous sollicitons donc la collaboration de tous et chacun. Votre appui nous permettra de poursuivre cette activité très enrichissante pour les jeunes, autant au point de vue activité physique, qu'expérience de vie de groupe. Sans vous, le poids d'une telle responsabilité serait trop lourd à porter.

Si vous êtes désireux(se) de devenir entraîneur ou voudriez parrainer une équipe comme commanditaire, vous pouvez entrer en contact avec nous à 563-1682 (Diane Demers) ou avec la municipalité à 563-2505. En plus, les rangs du comité organisateur sont toujours ouverts à votre collaboration en tant que parent ou ami des jeunes.

Il est de ma conviction que la qualité des activités offertes à une communauté est à l'image de l'intérêt que celle-ci porte à sa mise en oeuvre. Nous mettons donc tous nos espoirs en la population de St-Hippolyte, afin de faire de l'été 1985 une réussite pour l'activité de soccer.

Il y aura inscription le samedi 4 mai entre 10h00 et 14h00 au Bivouac. Les enfants doivent être présents et avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie.

Sportivement vôtre,

Diane Demers,
pour l'Association de Soccer
de St-Hippolyte

T-ball, baseball, balle-molle

Pour tous les jeunes, garçons et filles, le temps est venu de s'inscrire au T-Ball, baseball ou à la balle-molle. Comment t'inscrire? En remplissant la feuille qui sera distribuée à l'école dans la semaine du 29 avril, ou si tu demeures à l'extérieur, en appelant à la Mairie à 563-2505. Il t'en coûtera

10.00\$ pour participer à cette activité cette année.

Toutes les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement dans l'organisation du baseball ou de toute autre activité, sont invitées à communiquer avec moi à 563-2505.

Claude Vadeboncoeur
/mb

Loisirs - Été 1985

Ne manquez pas le numéro de juin pour connaître en détail la programmation-loisirs de l'été 1985.

Le numéro de juin sera livré chez-vous, si vous recevez votre cour-

rier à St-Hippolyte; sinon, vous pouvez le trouver chez les nombreux marchands de St-Hippolyte.

Claude Vadeboncoeur
/mb

Le Club Octogone

Le Club Octogone a maintenant son exécutif et tous se préparent à mettre sur pied les différentes activités pour l'année.

Qu'est-ce qu'un Club Octogone?

Le Club Octogone est parrainé par un Club Optimiste. Ces Optimistes reconnaissent l'importance de l'engagement de nos jeunes dans l'organisation de leurs activités, telles sportives, sociales ou culturelles.

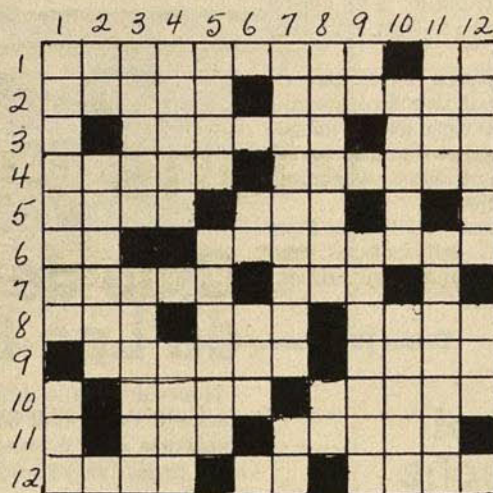
Qui peut être membre?

Les filles et garçons de 14 à 18 ans. Tout ce qu'il faut est un intérêt sincère à devenir une partie signifiante du club et à développer un sentiment de fierté et de responsabilité. Nous avons déjà 50 jeunes qui font partie du club.

Si tu as le goût d'être membre, tu n'as qu'à contacter un des membres du conseil exécutif.

Benoît Corbeil	224-5936
Martine Gosselin	563-3439
Josée Thibodeau	224-7191
Chantal Laliberté	563-3884
Manon Léonard	563-2963
Danielle Boivin	436-2910
Marc Sylvain	563-3069
Anick Fortin	438-2050
Sylvain Frigault	224-2206

L'équipe du Sentier est à la recherche d'une fixtue avec néon et d'une filière, pour compléter son local. Faites preuve de générosité...



HORIZONTALEMENT

1. On la fête au mois de mai — Note
2. Chérir — Arbrisseau
3. Cellules femelles — Sainte
4. Dotée — Du pays de Saba
5. A l'état naturel — Ce que l'on cite textuellement

6. Négatif — Raides
7. Pied de vers — Point cardinal
8. Recueil de bons mots — Un litre — Roi légendaire de Troie
9. Marteau — Imite
10. Talus — Bardot
11. Nouveau — Acteur français né à Sète
12. Belle fleur — Connu — Fils de Jacob

VERTICALEMENT

1. Fleur blanche — Grande étendue d'eau
2. Doun verbe gai — Mers
3. Tendresse — Celles que l'on fête ce mois-ci
4. Fils du frère — Opinion
5. Serrée — Ville de Belgique
6. Samarium — Pronom
7. Maladie de la peau — Aperçu
8. Ornements en forme de rose — Note
9. Du verbe être — Anima
10. Rivière de France — Fleurs parfumées
11. Réjouissance — Enonce les parties d'un tout
12. Espaces sablés — Terme de tennis

La parole du "Notre Pain Quotidien"

Bonne fête aux mamans

Une Maman c'est unique. Elle seule a la capacité de porter et de mettre au monde des enfants. Quelle grâce que de donner la Vie! Rien ne peut remplacer une mère dans le cheminement vers la maturité physique, affective, spirituelle.

C'est si bon d'être aimé par une Maman! Dans la routine quotidienne d'une mère de famille, il ya tant d'amour gratuit. Dans son regard apaisant, tant de tendresse, dans son écoute, tant de chaleur que tous ses petits gestes ordinaires deviennent extraordinaires. Ils traduisent l'immense amour qu'elle porte à ses enfants.

Une Maman c'est une présence constante auprès de sa famille. En ce jour où l'on fête toutes les mamans qui ont donné la vie physique ou les personnes qui

connaissent aussi les joies d'une authentique maternité sans pour autant avoir conçu un enfant, l'équipe de NOTRE PAIN QUOTIDIEN leur souhaite une journée fleurie, pleine de joies, d'amour, de tendresse.

Nous vous offrons un poème que vous trouverez le 11 mai dans notre recueil de réflexions mensuel.

Écrit par un adolescent de 17 ans, il s'intitule: **MAMAN IR-REMPLAÇABLE**

Maman irremplaçable

U ne maman comme toi
N ul ne pourrait la remplacer,
E t même l'égaliser.

T oute la tendresse
E t la douceur que tu m'as données,
N ul ne pourrait les remplacer.
D evant toutes tes qualités, je m'épanouis, je
R evois toutes les nuits blanches passées pour moi
E t je t'apprécie encore plus.

M ême quand j'avais de la peine
A vec toute ton affection tu me consolais.
M ême quand je t'ai fait pleurer
A vec ton grand coeur tu me pardonnais
N on, nul ne pourra te remplacer.

N.B. Vous pouvez pour 1,00\$ vous procurer un numéro du PAIN QUOTIDIEN à plusieurs endroits... ou mieux encore vous offrir un abonnement ou vous le faire offrir en cadeau. Ainsi vous bénéficierez d'un service à domicile durant 12 mois consécutifs au coût seulement de 9,00\$.

Si vous désirez faire connaître ce recueil, écrivez à l'adresse de l'évêché pour recevoir des numéros antérieurs disponibles. C.P. 580, St-Jérôme, J7Z 5V3.



Les fermières de St-Hippolyte

Vous êtes invités à assister à notre soirée de théâtre qui aura lieu en la chapelle Ste-Anne du Lac Connely Nord, le 25 mai 1985 à 20 hres. Six comédiens amateurs dirigés par Mme Laurie St-Martin vous présenteront la pièce "Le Mal Joli". Le prix des billets est de 5.00\$ et de 4.00\$ pour les étudiants avec carte. Alors on vous attend, venez vous divertir avec nous! Pour information appelez Mme Jacqueline Labelle à 563-2585 ou à 224-2250.

Ghislaine Laroche, relationniste

Annonces classées

Cherche chalet, bord de l'eau, pour deux ou trois semaines cet été (563-2621).

Recherche micro-ordinateurs VIC 20 et accessoires, TV noir/blanc ou couleur, Gérard Le Bozec 563-2621.

Co-voiturage. St-Hippolyte - Dorval - Ville St-Laurent - Pointe-Claire.

Départ 7:00, retour 5:30 - Tél.: 563-2849.

10 chassis de maison 4 saisons à vendre - Composez 436-4839 après 7:00. Roulotte de 17 pieds à vendre, comprenant poêle, fournaise, réfrigérateur, toilette et auvent - Composez 563-3557.

Manteau esquimau avec collet de renard pour fil-

lette 10 ans (neuf) 563-2771.

Ensemble de barbies comprenant wagonnette, piscine, armoire - 4 barbies et 2 malles de linage - 563-2771.

Chalet 92 Chemin Morency à louer ou à vendre 4 1/2 - Split level \$800. pour la saison juin à sept. \$16,500. 436-9735.

Femmes en difficultés

L'équipe de la Maison d'Ariane en collaboration avec le C.L.S.C. Arthur Buies de St-Jérôme invite votre organisme et la population à venir à une rencontre d'information à votre point de service du C.L.S.C. La maison d'Ariane est un projet visant l'implantation d'une maison d'hébergement pour "femmes en difficultés" et leurs enfants, dans la région de St-Jérôme.

Voici le calendrier des rencontres aux différents points de services: St-Hippolyte: jeudi, le 18 avril à 19h. Ste-Sophie: vendredi, le 19 avril à 13.30h. Prévost: mardi, le 23 avril à 13.30h. St-Colomban: jeudi, le 25 avril à 13.30h.

Il nous fera plaisir d'informer, de consulter la population face aux besoins des femmes victimes de violence en milieu conjugal et d'inviter toutes les femmes qui ont le goût de s'impliquer dans le projet.

Bienvenue à tous et à toutes. Pour de plus amples informations contactez Denise Brouillard au numéro 431-2221 poste 47.

Denise Brouillard

Bibliothèque municipale St-Hippolyte

La bibliothèque municipale invite la population à venir rencontrer le globe-trotter Mario Bonenfant qui présentera une mini conférence avec diapositives et vidéo le vendredi 3 mai à 20h00 à l'église de St-Hippolyte.

Rappelons que Mario Bonenfant s'illustra il y a quelques années lors de l'émission "La course autour du monde".

Un léger goûter clôturera cette soirée exceptionnelle, gracieuseté de votre bibliothèque en collaboration avec la municipalité.

Le comité de bénévoles
Thérèse Rajotte, responsable

Tournoi de pêche

C'est le 11 mai prochain que l'Association de Chasse et pêche de St-Hippolyte tiendra son tournoi annuel. Cette année, cet événement se tiendra au lac Morency de 7:00 à 16:00 hrs. Règles habituelles sont de rigueur: carte de membre, moteurs électriques seulement, propreté sur et autour du lac et civisme. Nombreux prix. BIENVENUE À TOUS.



LES ÉCHOS DU CRELABLE

"CRELABLE", organisme de loisirs à but non lucratif dont les activités sont axées sur l'organisation de loisirs récréatif, social et sportif pour les jeunes et adultes.

Son infrastructure: 200 000 pieds carrés de terrain aménagé d'un terrain de balle, de volley-ball, de badminton, d'un jeu de fer et de pétanque, d'un parc pour enfants (10 modules de jeux).

Un pavillon aménagé de divers jeux intérieurs. Le tout administré par un comité directeur de 11 membres, élus lors de l'assemblée générale annuelle.

Son budget d'opération est d'environ 15 000\$ annuellement, fonds provenant de la vente de cartes de membres, des activités sociales, dons et subventions.

Cette année, pour maintenir l'ouverture et le bon fonctionnement du Pavillon durant la saison estivale, le CRELABLE favorisera l'emploi temporaire de jeunes.

Ainsi le Pavillon sera ouvert aux dates et heures suivantes:

- les fins de semaine à partir du 25 mai au 16 juin
- les vendredis de 19:00 à 23:00
- les samedis et dimanches, de 10:00 à 18:00
- du 24 juin au 25 août,
- les mercredis et jeudis de 13:00 à 17:00
- les vendredis de 13:00 à 23:00
- les samedis et dimanches de 10:00 à 18:00

Durant les heures d'ouverture, jeux intérieurs et extérieurs seront accessibles à tous. Gratuitement pour les membres du CRELABLE.

- activités possibles à l'extérieur:
- base-ball
- pétanque
- badminton
- volley-ball
- fer
- parc pour enfants etc...

- activités possibles à l'intérieur:
- shaeffer-ball sur table
- activité micro-ordinateur
- ping-pong
- billard, etc...



Et du nouveau au printemps pour nos jeunes!

Un cours d'animation théâtrale, incluant diction, mise en scène, improvisation, danse (marionnettes pour les petits), sera donné au Pavillon tous les vendredis soirs, à partir du 3 mai.

Durée des cours: 8 semaines

Horaire: - pour les enfants de 5, 6 et 7 ans, de 18:30 à 19:30
- pour les enfants de 8, 9 et 10 ans, de 19:45 à 20:45

Inscriptions: - 5\$ pour les membres du CRELABLE, 10\$ pour les non-membres, payables au premier cours.

Informations: Francine Fortin 563-2050.
Nos jeunes montreront leurs talents par un spectacle de fin de session, le 28 juin.

Base-ball

Encore cette année, le CRELABLE, en collaboration avec la municipalité s'occupera du base-ball des jeunes de 5 ans à 16 ans.

Toutes les informations en rapport avec le base-ball seront transmises aux enfants par l'intermédiaire de l'école fin avril, début mai, et par le journal Le Sentier.

Bingo

Tous les mardis soirs, de 20:00 à 23:00, du 25 juin au 27 août.

Remerciements

Remerciements à Galbert Rivière pour l'excellent entretien des pistes de ski de fond du Pavillon; Yves Bolduc et son épouse pour leur contribution au succès du Sleigh-Ride; aux bénévoles qui durant l'hiver sont maintenus ouverts le Pavillon durant les fins de semaines; au Conseil municipal pour son aide financière et technique; à notre duchesse, Sylvie Paré, et aux membres du CRELABLE qui ont aussi contribué au succès du Festival des Neiges '85; à tous les autres bénévoles qui ont aidé à la borne marche du Pavillon.

Notez bien:

- Pour les enfants membre du CRELABLE, inscrits aux activités de soccer et base-ball, 50% des coûts d'inscription seront subventionnés par le CRELABLE.
- Année du 10ième anniversaire de fondation du Club récréatif du lac Bleu "septembre 1985, août 1986".
- Le comité directeur du CRELABLE souhaite la bienvenue dans les murs du Pavillon au "CLUB DES CENT".
- Le CRELABLE a besoin de bénévoles intéressés à l'organisation d'activités pour tous.
- CRELABLE, être membre, c'est important! C'est le temps! S'impliquer, c'est aussi important!

Informations: 563-2380, 563-3338

BINGO

25 juin et tous les mardis soir à 8:00 h. jusqu'au 27 août

? ? ? ÇA S'EN VIENT... CRELABLE

Club de volley-ball du Lac Bleu inc.

Nous lançons le défi d'un été volley-ball 85 (catégorie C)*, à tous les organismes ou groupements de loisirs et autres associations de Saint-Hippolyte.

Que chaque organisme forme son équipe en vue de remporter la coupe Molson.

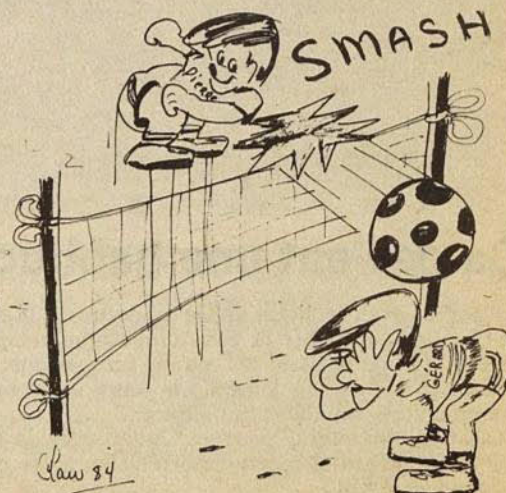
Formation des équipes: - minimum 8 joueurs (euses) - âge requis, 16 ans et plus -

coût d'inscription, 60\$ par équipe.

Aux responsables des organismes ou groupements intéressés, s'informez à Gérard Le Bozec 563-2621.

* Catégorie C: volley-ball récréatif, c'est-à-dire accessible à toute équipe en forme et aimant la compétition en même temps qu'un bon divertissement.

Gérard Le Bozec



ACHETEZ CHEZ NOUS

Achetez chez nous et encouragez les commerçants de notre municipalité. C'est une façon d'éviter des kilomètres inutiles et de profiter de l'expérience de gens de la région.

Marché du Lac L'Achigan

Épicerie - Bière
Vins - Congélateur
Viandes au choix
Louise et
Michel Bélaïr
835, boul. l'Achigan
St-Hippolyte
563-2558

Sicome

436-9448

Service Industriel et Commercial d'Entretien

(Jours Fériés, Nuits, Vacances)
Mécanique, Electricité, Tuyautage, Isolation
Fumisterie, Peinture, Nettoyage d'Usine,
Terrassement, Maçonnerie, Clôture, Débrouillement.

TAXI DUMOULIN

436-9735

SERVICE 24 HEURES
Saint-Hippolyte Roger Dumoulin, prop.

Jacques Constant Enr.

VENTE et RÉPARATION
de TV et STÉRÉO
INSTALLATION D'ANTENNE



35-216e AVE
LAC DES 14 ÎLES, ST-HIPPOLYTE 224-2866

André Robitaille

C. D'A. Ass.



"Pour un conseil, une analyse"
Assurances générales et vie
Rés.: 224-5837 (après 18h)
Bur.: 668-9333 (Laval)

44, 201e Avenue, Lac des 14 Îles

LE PROBLÈME: L'EAU POLLUÉE LA SOLUTION: UN DISTILLATEUR...



EAU PURE
LAURENTIENNE
H.B. ENR.

pour une alimentation
saine et naturelle

Hervé Binette, rep. Tél.: 438-0570 / 438-3231



Plage • Salle à manger • Bar
Pédalo • Bateau • Ski nautique
Plongée sous-marine • Planche à voile

Prix d'autrefois: déjeuner \$1.49
(samedi et dimanche)

859, boul. Lac L'Achigan, St-Hippolyte 1-563-2771

514-563-2575

St-Hippolyte
J0R 1P0

DR TIM WEISBORD

Médecine générale - General Practice

Heures de bureau - Office Hours
Du lundi au vendredi - Monday to Friday de 9h à 18h
Mardi - Tuesday de 19h à 22h
Sur rendez-vous - By appointment



Christain Clément 299, de Villemure
St-Jérôme, Qué. J7Z 5J5
438-5349

Rés.: 563-1870

Gar.: 563-2483

La petite mécanique du Nord Enr.

RÉPARATIONS • TONDEUSES À GAZON
SOUFFLEUSE À NEIGE • HORS-BORD
MOTEURS 2 & 4 TEMPS • MOTO-NEIGE



MISE À L'EAU DE BATEAUX

S. Beauchamp, prop.



793, Blv. l'Achigan, St-Hippolyte, Qué.

Garage: 563-2262
Rés.: 563-2929



GARAGE VERMETTE & LABELLE INC.

Mécanique générale - Remorquage
Mise au point - Freins

2241, boul. des Hauteurs
St-Hippolyte, Cté Terrebonne Prop.: J.-P. Vermette

ROGER LAROCHE ENR.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
224-5009

61-216e AV., LAC DES 14 ÎLES,
ST-HIPPOLYTE J0R 1T0
61-216e AV., LAC DES 14 ÎLES, ST-HIPPOLYTE J0R 1T0

ESTIMATION GRATUITE

PUITS ARTÉSIENS JEAN-PAUL SIGOUIN INC.

TÉL.: 563-2813



PUITS ARTÉSIENS
RÉSIDENTIEL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
6 POUCES - 8 POUCES - 10 POUCES

SABLES L.G.

PIERRE CONCASSÉE
GRAVIER CONCASSÉ
ASPHALTE
SABLE LAVÉ - GRAVIER
ET AUTRES PRODUITS

Entrepreneur général

Égouts • Aqueduc • Excavation
Pavage • Usine d'asphalte
Travaux de pavage

Tél.: 436-8767 Saint-Hippolyte

TÉL.: 563-3225

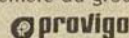
LES EXCAVATIONS SERGE GINGRAS INC.

SABLE — GRAVIER
FOSSES SEPTIQUES
TERRE

6, rue MARCEL, Lac Achigan
St-Hippolyte, Qué.

FRUITS ET LÉGUMES

3 bouchers diplômés
Boeuf «A1» pour congélateur
Livraisons
Membre du groupe



Marché St-Hippolyte Inc.
2280, boul. Des Hauteurs
St-Hippolyte (Québec)
J0R 1P0

BIÈRE ET VIN Tél.: 563-2145



caisse populaire les hauteurs

Jean-Paul Amyot
directeur

siège social:
1408, boul. les hauteurs
st-hippolyte, qué.
J0R 1P0
tél.: (514) 224-2988



Pour le fin gourmet à la recherche de fine
cuisine gastronomique dans un décor enchanteur
Riverain du plus beau lac des Laurentides

305e Avenue, Lac L'Achigan, Saint-Hippolyte
Sortie 45 de l'Autoroute des Laurentides

Thérèse et Jean Duval (514) 563-2083

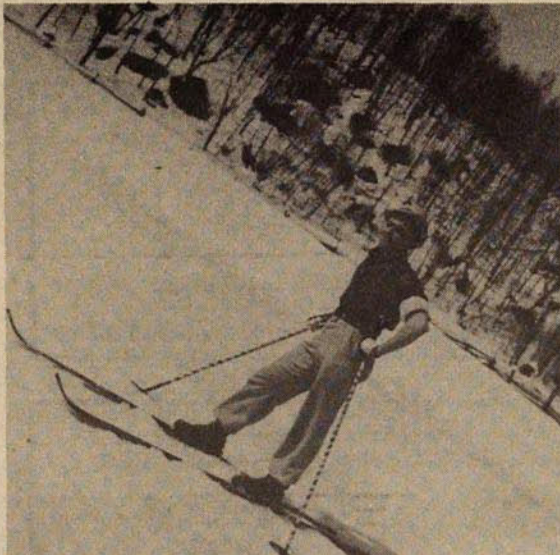
Photos d'autrefois

I would like to compliment all the people involved in the production of our own St. Hippolyte Journal, I trust your readers appreciate the Executive for the amount of their time and effort involved with the composition of each issue.

The enclosed may be of interest to your readers.



Looking N.W. from Pinecroft Lodge Bay 1936 or 1937. (Notes of interest). There are not very many houses on the distant shoreline. Left to right in boat — John Wadey, Morley Markell, Margaret Rockburne and Rosemary Rockburne in the front. They are the respective daughters of "Pete" and Fred Rockburne who were amongst the first cottage settlers on Pinecroft Bay. Margaret still lives in St. Hippolyte.



1939 Spring skiing Lake Connelly. Not too many houses on the point.



Just after W.W.2 I bought and moved the Webb sisters cottage. This was one of the original built by Willie Hamilton who owned and sold most of the land around Pinecroft Bay.



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC L'ACHIGAN ASSOCIATION OF PROPRIETORS OF LAC L'ACHIGAN

Pour la quatrième année consécutive, des bénévoles de l'Association des propriétaires du lac Achigan vont unir leurs efforts dans un geste concret posé pour une cause commune: La santé du lac.

La journée de régénération des rives du lac de l'Achigan organisée par l'A.P.L.A. conjointement avec le Ministère de l'Environnement, connaît un grans succès à chaque année alors qu'un nombre toujours plus impor-

tant de propriétaires riverains participent à cette journée pour le lac, réalisé par les gens du lac.

Le programme de régénération des rives vise à enrayer l'érosion et à rétablir le caractère naturel de la couverture végétale des rives d'un lac, couverture détruite par les remblayages, le déboisement ou l'artificialisation (murs de pierre, béton, etc...)

Il s'agit donc de préparer les erreurs du passé et de rétablir

l'équilibre biologique des rives afin d'enrayer les risques d'érosion, de surfertilisation de l'eau, de pollution et de prolifération d'algues qui menacent de suffoquer nos lacs bien avant leur temps. En un mot ce programme vise à freiner le vieillissement prématuré du lac.

Des arbustes indigènes adaptés aux rives de nos plans d'eau sont fournis gratuitement par le Ministère de l'Environnement. L'Association des pro-

priétaire du lac L'Achigan en fera la distribution par voie des eaux en faisant une tournée du lac sur une plate-forme à pontons le samedi, 8 juin prochain.

Encore une fois cette année les résidents du lac de l'Achigan travailleront avec la nature.

Pour information
Francyne Jolicoeur
Présidente — A.P.L.A.
563-3858

12	R	O	S	E	S	U	S	U	S	E	S	R
11	E	N	E	O	V	I	L	A	R			
10	M	A	D	O	S	M	U	L	E	T		
9	S	M	I	L	L	E	M	I	M	E		
8	A	N	A	K	I	L	I	L	U	S		
7	I	H	M	B	E	S	T	N				
6	N	E	M	F	E	S	E	S	E	S		
5	E	C	R	U	S	I	C	R	E			
4	D	O	U	E	S	H	A	B	E	N		
3	R	O	V	U	L	E	S	S	T	E		
2	A	I	M	E	R	R	O	S	I	E	R	
1	G	R	A	N	D	M	E	R	E	F	A	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Deux mots pour un autre

4	E	S	O	U	I	N	T	E	R
3	B	A	T	R	A	C	I	E	N
2	C	O	U	V	E	R	C	L	E
1	A	D	M	I	R	A	B	L	E

ANNONCES...

La saison estivale arrive à grands pas, il est donc temps de faire passer votre publicité et de vous faire connaître!

563-2168 TANK SEPTIC

MARTIN **St-Louis**

EXCAVATION

SERVICE DE PÉPINE ET D'EXCAVATION
TRANSPORT PIERRE ET SABLE
SERVICE DE DÉNEIGEMENT

52, 382e Avenue, Lac Achigan
St-Hippolyte, P. Qué.

INDEX

Municipalité	563-2505	Pompiers	563-1313
Police (S.Q.)	436-8181	Presbytère	563-2729
Bibliothèque	563-2046		
Quincaillerie Thibault Enr.			563-2565
La Chambre de Commerce de St-Hippolyte			563-2558

CASA NOSTRA

AUBERGE

chez **Fantacci** restaurant

La Fine Cuisine du Chef Carlo
Pâte Maison
Ambiance familiale et chaleureuse

79 boul. Lac au Pin Rouge
St-Hippolyte
(514) 563-2790

Me GUY RACICOT

AVOCAT

Lignes St-Jérôme: 432-4331 - Mtl: 430-6960
48, de Martigny O., suite 200, St-Jérôme